

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_085 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_085 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation les comptes administratifs 2017 de la communauté d'agglomération.

Avant de vous soumettre le compte administratif de chacun des budgets, je vous donne, pour information, les résultats consolidés des 10 budgets communautaires afin de vous donner une vision d'ensemble des équilibres budgétaires de l'exercice 2017 :

1/ Les écritures réalisées sur l'exercice 2017 (tous budgets):

EXERCICE 2017	DEPENSES	RECETTES	Solde
FONCTIONNEMENT	78 902 143,46 €	111 102 220,53 €	32 200 077,07 €
INVESTISSEMENT	60 722 648,67 €	49 235 293,81 €	-11 487 354,86 €
Résultat consolidé 2017	139 624 792,13 €	160 337 514,34 €	20 712 722,21 €

Pour rappel, les données 2016 :

EXERCICE 2016	DEPENSES	RECETTES	Solde
FONCTIONNEMENT	77 435 150,32 €	108 232 138,23 €	30 796 987,91 €
INVESTISSEMENT	56 070 000,35 €	41 713 900,07 €	-14 356 100,28 €
Résultat consolidé 2016	133 505 150,67 €	149 946 038,30 €	16 440 887,63 €

Soit les variations entre 2016 et 2017 suivantes (en %)

VARIATION 2016/2017	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	+ 1,9 %	+ 2,65 %
INVESTISSEMENT	+8,3 %	+18,03 %
Résultat consolidé	+4,58 %	+6,93 %

Le résultat consolidé (tous budgets) pour l'exercice 2017 de la communauté d'agglomération est donc de :

	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat consolidé de l'exercice 2017		20 712 722,21 €
Rappel du résultat consolidé de l'exercice 2016		16 440 887,63

2/ Au titre des écritures engagées sur 2017 et reportées sur 2018
 (investissement uniquement) :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2017 sur 2018	13 014 061,93 €	2 125 414,48 €

Pour rappel, les données 2016 :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2016 reportés sur 2017	6 785 556,19 €	3 531 253,09 €

Soit les variations entre 2016 et 2017 suivantes (en %) :

VARIATION 2016 / 2017	DEPENSES	RECETTES
RàR 2016 / RàR 2017	+ 91,79 %	39,81 %

	DEFICIT	EXCEDENT
Solde des restes à réaliser 2017	- 10 888 647,45 €	

Le résultat consolidé 2017 (20 712 722,21 €) permet de financer les reports d'investissement sur l'exercice 2018 (- 10 888 647,45 €).

3/ Résultat global :

	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat consolidé de l'exercice 2017		20 712 722,21 €
Solde des restes à réaliser	-10 888 647,45 €	
Solde consolidé de l'exercice 2017 (après financement des restes à réaliser)		9 824 074,76 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2017, après financement des restes à réaliser (qui est une obligation réglementaire) est donc de **9 824 074,76 €**, (il était de 13 186 584,53 € en 2016).

Ramené au volume du budget 2017, cet excédent représente **6,1 % des recettes totales** (160 337 514,34 €), et **7 % des dépenses totales** de la communauté d'agglomération (139 624 792,13 €).

4/ Synthèse :

Les dépenses et les recettes de la communauté d'agglomération sont gérées au travers de dix budgets : budget général et 9 budgets annexes retraçant les activités de services publics que la réglementation prévoit de comptabiliser isolément (services publics à caractère industriel et commercial assujettis à la TVA notamment). **Au terme de l'exercice 2017, le montant consolidé (budget général + budgets annexes) des recettes s'élève à 160 337 514,34 €. Celui des dépenses est de 139 624 792,13 €.**

Le résultat consolidé s'établit donc à 20 712 722,21 €. Il progresse de 4,27M€ par rapport à 2016.

Le solde des restes à réaliser d'investissement (recettes – dépenses) s'élève à -10,89 M€. Les principales dépenses reportées sur l'exercice 2018 concernent : les travaux de construction de la passerelle (2,03 M€), le plan de renouvellement des bus (1,38 M€), les travaux liés à la compétence voirie (3,7 M€) et l'assainissement collectif (2,24 M€).

Après financement de ces restes à réaliser d'investissement, qui seront reportés sur le budget 2018, l'excédent global de clôture est égal à 9 824 074,76 €.

Les fondamentaux financiers de la communauté d'agglomération restent solides. **Les deux indicateurs financiers que sont la capacité d'autofinancement et la capacité de désendettement sont bien positionnés et évoluent positivement en 2017.**

La capacité d'autofinancement brut (avant remboursement du capital de la dette) du budget général s'élève à 17,6 M€, **soit 207 € / habitant pour une moyenne de 76 € / habitant pour les communautés d'agglomération.** Elle progresse de +1,3 M€ par rapport à 2016.

La capacité de désendettement s'établit quant à elle à 3,25 ans contre 4,64 ans en moyenne pour les communautés d'agglomération. Cet indicateur traduit un niveau d'endettement modéré au regard de l'excédent dégagé par la communauté d'agglomération sur sa section de fonctionnement (zone d'alerte entre 8 et 10 ans). Elle se réduit de 7 mois par rapport au 31 décembre 2016 (3,8 ans à l'époque).

Par ailleurs, malgré des contraintes financières pesant sur sa section de fonctionnement (baisse de la DGF, faible progression des recettes fiscales...), la communauté d'agglomération a conservé en 2017 un niveau relativement important d'investissement : 14,8 M€ hors dette sur le budget général. **Les dépenses d'équipement représentent 186 euros € / habitant contre 113 en moyenne pour les communautés d'agglomération.**

Ces dépenses d'investissement hors dette se composent notamment :

- des aménagements de voirie : 7,65 M€ ;
- des travaux d'éclairage public : 0,8 M€ ;
- des travaux de fibre optique : 0,15 M€ ;
- de la participation pour le doublement de la rocade : 0,19 M€ ;
- des équipements aquatiques (sécurité, renouvellement d'installations,...) : 0,17 M€ ;
- des équipements culturels : 0,12 M€ ;
- du développement économique et innovation : 0,57 M€ ;
- des actions en cours en matière d'habitat (aides communautaires OPAH, logement social, prêt première clef en Albigeois) pour 0,45 M€ ;
- des aménagements en matière de déplacements doux sur tout le territoire : 65 K€ ;
- du parking Jean Jaurès : 36 K€ ;
- des travaux de construction de la passerelle sur le Tarn : 1,81 M€ ;

- des opérations effectuées pour le compte de tiers : 0,32 M€ ;
- de la gestion des déchets et de la propreté urbaine : 0,4 M€ ;
- du PLUI et des PLU en cours : 0,36 M€ ;
- de l'Aire de Grand Passage : 80 K€ ;
- projet ANRU Cantepau : 0,23 M€ ;
- des investissements pour le renouvellement et la modernisation du service public : 1,4 M€ (dont 1 M€ pour le PARC AUTO communautaire).

Sur les budgets annexes, les dépenses d'investissement hors dette se sont élevées à 4,6 M€ (y compris budgets gérés en comptabilité de stock) :

	Investissements 2017 (hors dette)
Budget Transports Urbains	304 451,44 €
Budget Assainissement Collectif	2 585 653,41 €
Budget Zones d'Activités	171 890,92 €
Budget SPANC	221 816,67 €
Budget Parking	2 860,00 €
Budget Photovoltaïque	0,00 €
Budget ZAC Innoprod	17 533,17 €
Budget ZAC Rieumas	1 291 890,69 €
Budget Immobilier Innoprod	38 731,81 €
TOTAL	4 634 828,11 €

Pour financer ces investissements, **l'agglomération a mobilisé deux nouveaux emprunts sur le budget annexe assainissement collectif pour un montant total de 2,235 M€** : 1,6 M€ sur 20 ans auprès du Crédit-Agricole au taux fixe de 0,90% (prêt contracté en décembre 2016 et reporté sur l'exercice 2017) et 0,635 M€ auprès de la Caisse des Dépôts sur 20 ans au taux fixe de 1,63% (prêt contracté en juin 2017).

Parallèlement, 7,08 M€ de dette a été remboursé sur l'ensemble des budgets. **L'agglomération poursuit donc son désendettement en 2017. Son encours de dette s'est réduit de 4,8 M€, soit une baisse de -5,2%.**

Au 31 décembre 2017, **l'encours de dette consolidé (budget général + budget annexes) de l'agglomération s'élève à 87,92 M€** : 57,21 M€ sur le budget principal (dont 16,43 M€ de dette récupérable voirie), 1,86 M€ sur le budget annexe transports urbains, 28,82 M€ sur le budget annexe assainissement collectif et 0,01 M€ sur le budget annexe parking des temps modernes.

Par ailleurs, le budget général a accordé des avances remboursables à 3 de ses budgets annexes. Le capital restant dû de ces avances remboursables était au 31 décembre 2017 de :

- 492 037,75 € pour le budget annexe photovoltaïque ;
- 3 258 950 € pour le budget annexe ZAC Innoprod ;

- et 442 000 € pour le budget annexe ZAC RIUEMAS.

Compte administratif du budget général :

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget général pour l'exercice 2017.

	Résultats antérieurs reportés	Réalisations 2017	TOTAL 2017	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	---	49 930 536,28 €	49 930 536,28 €	---
RECETTES	8 941 545,32 €	61 030 316,85 €	69 971 862,17 €	---
Solde	8 941 545,32 €	11 099 780,57 €	20 041 325,89 €	---
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 006 126,10 €	23 225 207,48 €	29 231 333,58 €	8 926 572,75 €
RECETTES	---	24 641 744,39 €	24 641 744,39 €	1 504 144,01 €
Solde	-6 006 126,10 €	1 416 536,91 €	-4 589 589,19 €	-7 422 428,74 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 49 930 536,28 €

Recettes : 69 971 862,17 € dont 8 941 545,32 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : + 20 041 325,89 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 29 231 333,58 € dont 6 006 126,10 € de déficit reporté

Recettes : 24 641 744,39 €

soit un résultat de clôture de : - 4 589 589,19 €

3- Restes à réaliser 2017 reportés sur l'exercice 2018

Dépenses : 8 926 572,75 €

Recettes : 1 504 144,01 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	49 930 536,28 €	69 971 862,17 €
Investissement	29 231 333,58 €	24 641 744,39 €
TOTAL de l'EXERCICE 2017	79 161 869,86 €	94 613 606,56 €
Restes à réaliser	8 926 572,75 €	1 504 144,01 €
TOTAL	88 088 442,61 €	96 117 750,57 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

La Présidente, conformément à la loi, quitte la séance.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 19 juin 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
4 abstention(s)**

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, Monsieur Frédéric CABROLIER, monsieur Pascal PRAGNERE

APPROUVE le compte administratif du budget général pour l'exercice 2017 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2017 du budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire 2018 des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 8 926 572,75 €

Recettes : 1 504 144,01 €

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 du budget général définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL